

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

PASSAGE DE L'APPELLATION COMMISSION SCOLAIRE À CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES CHIC-CHOCS

Gaspé, le 14 mai 2020 – L'adoption du projet de loi numéro 40, modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires, fait en sorte que la Commission scolaire des Chic-Chocs doit modifier son appellation pour Centre de services scolaire des Chic-Chocs. Bien que cette nouvelle appellation sera officialisée le 15 juin 2020, nous la rendons effective à compter d'aujourd'hui. Dans l'attente de doter notre organisation d'une toute nouvelle signature visuelle, nous vous informons que nous utiliserons la signature ci-bas de façon temporaire.

Centre de services scolaire
des Chic-Chocs

- 30 -

Source :

Centre de services scolaire des Chic-Chocs

Pour information :

Marie-Noëlle Dion, conseillère en communication et attachée d'administration

Service des communications

Tél. : 418 368-3499, poste 5912

Cell. : 418 360-6119